



Citoyennes et citoyens,

Monsieur le maire,

Collègues du conseil municipal,

À mon tour, en tant que président de la commission des Finances, je vous présente les grandes lignes des travaux qui ont permis de présenter un budget équilibré et basé sur une hausse de taxes de 2 cents du 100 dollars d'évaluation.

Concrètement, en considérant les tarifs, un propriétaire d'une maison d'une valeur de 200 000\$ verra sa facture augmenter de 46\$.

La taxe foncière connaîtra ainsi une augmentation, calquée sur l'inflation, de 2 sous du 100 dollars d'évaluation. Les taux de taxes s'établiront comme suit :

- 88 cents du 100 dollars d'évaluation pour un bâtiment résidentiel de cinq logements ou moins;
- 99 cents pour un immeuble de 6 logements et plus;
- 1,86 \$ pour un bâtiment commercial;
- Et 2,26 \$ pour un immeuble industriel.

Faire le montage d'un budget comme celui de Joliette demande de prioriser et de questionner, pour nous assurer d'utiliser chaque sou de la façon la plus responsable possible. Comme le disait M. Beaudry, « faire mieux avec les possibilités financières » que nous avons. En fin de compte, nous voulons vous offrir les services que vous souhaitez et le milieu de vie que vos familles méritent. Résumé ainsi, ça peut avoir l'air simple... Mais comme dans vos finances personnelles, notre colonne de dépenses impossibles à couper finit toujours par peser lourd dans la balance.

Parmi les dépenses sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle, je pense aux frais liés au traitement de l'eau, à l'inflation annuelle des salaires ou aux frais liés à l'entretien de nos rues et qui dépendent de la quantité de neige tombée dans un hiver. Comme les autres municipalités au Québec, nous attendons aussi la facture de la Sûreté du Québec. Ceci dit, même si en bout de ligne nos dépenses augmentent de 1,7 M\$ en 2019, l'augmentation des taxes assumés par la population représente seulement 400 000\$.

Nous déposons aux citoyennes et citoyens de la Ville de Joliette, un budget équilibré d'une valeur de 68,5 M\$. Le détail de nos quatre principales sources de revenus se lit comme suit :

- les taxes foncières 24,1 M\$;
- la tarification pour 7 M\$;
- les paiements tenant lieu de taxes et les transferts en provenance des gouvernements pour 2,4 M\$;
- et les recettes générées par la distribution d'électricité au montant de 26 M\$.

Concernant les tarifications, je prends le temps de vous présenter les plus importantes à commencer par les tarifs liés aux ordures et matières résiduelles.

Pour les résidences, le tarif passe de 125 \$ à 120 \$. Cette baisse de tarif est attribuable à notre bonne performance et à l'agilité dont ont fait preuve les citoyens avec la collecte des matières organiques. Cette baisse de tarif est une belle motivation à poursuivre nos efforts!

La tarification pour l'eau potable subit quant à elle une baisse de 12 \$ par résidence. D'un autre côté, les tarifs d'assainissement sont ajustés selon les coûts réels, ce qui entraîne une augmentation de 23 \$ pour amener le tarif à 71 \$ par local.

Voilà pour les grands changements à noter dans la colonne des revenus municipaux. En ce qui a trait nos dépenses maintenant, vous trouverez joint à cette allocution le programme quinquennal des dépenses en immobilisations. La Ville de Joliette prévoit concrétiser des projets qui cumulent 17,5 M\$ dans la prochaine année. Parmi les grands chantiers, notons :

- La première phase de la réfection de la rue Saint-Pierre et le réaménagement de l'intersection de la rue Lépine;
- La construction de trois nouveaux chalets de service dans les parcs;
- Et la mise à niveau du système de ventilation à l'usine de traitement de l'eau.

Mentionnons enfin que des sommes sont affectées à la bonification du projet de patinoire réfrigérée extérieure que nous annoncions au début du mois. Comme nous avons déjà prévu un projet du genre il y a quelques années, nous profitons du grand coup de pouce de la Fondation des Canadiens pour l'enfance et nous ajouterons des sommes pour bonifier le projet, c'est-à-dire payer un toit permanent et ajouter un chalet à proximité, question de rendre le lieu plus attrayant dans le but de faire bouger nos familles!

La réaction des citoyens au moment d'apprendre la construction d'une patinoire Bleu Blanc Bouge a été claire. Vous aviez besoin d'un lieu comme celui-ci, et vous l'aurez. Si on se fie aux commentaires reçus, cet investissement est nécessaire.

Quand on prépare le budget, il y a des années où le choix des projets est assez facile. Mais il y en a d'autres où l'exercice de prioriser est plus difficile.

Même si la Ville de Joliette continue de présenter une situation financière enviable, nous devons demeurer prudents avec toujours en tête de respecter la capacité financière de payer, pour que les citoyens restent fiers des projets développés.

Yves Liard

JOLIETTE, le 17 décembre 2018